

Plan régional de Prévention et de gestion des déchets - Enquête publique

mairie@mane-en-provence.com <mairie@mane-en-provence.com>

jeudi 21 février 2019 à 16:58 réception

À : Maire de Banon , Mairie Banon , Mairie d'Aubenas , Mairie DAUPHIN , Mairie de MONTJUSTIN , Mairie de St Maime , Mairie de St MICHEL L'OBS , Mairie de VILLEMUS , Mairie LA ROCHEGIRON , Mairie L'HOSPITALET , mairie MONTSALIER , Mairie OPPEDETTE , mairie REDORTIERS , Mairie REVEST DES BROUSSES , mairie REVEST DU BION , mairie SAUMANE , mairie SIMIANE LA ROTONDE , Mairie ST MARTIN-les-EAUX , Mairie STE CROIX A LAUZE , mairie VACHERES , mairie.reillanne@wanadoo.fr , Raymond LE MOIGN

Bonjour,

Pour information, je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous des informations à diffuser largement (panneau électronique, site internet) auprès de vos administrés concernant l'enquête publique pour le Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets qui va avoir lieu du 18/03 au 19/04/2019.

Ci-dessous le texte que vous trouverez sur le site internet de la CCHPPB, en page d'accueil :

Enquête publique du 18 mars au 19 avril 2019

Outil de démocratie participative, l'enquête publique sur le PRPGD a pour objectif d'informer le public et de recueillir ses propositions, suggestions et appréciations. 18 lieux ont été retenus dans notre Région dans lesquels le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et émettre ses observations sur un registre ouvert à cet effet et dans lesquels des permanences seront assurées par la Commission d'Enquête.

Informations sur l'enquête publique ouverte du 18/03 au 19/04/2019 à [télécharger ICI](#)

Comment et où donner son avis ?

- Sur les registres papier mis à disposition dans les lieux d'enquête publique.
- Par mail à planregionaldeschets@maregionssud.fr
- Sur le registre dématérialisé : <http://plandechets.maregionssud.fr>
- Par courrier à M. le Président de la commission d'enquête PRPGD - Hôtel de région - Service environnement et biodiversité - 27 place Jules Guesde - 13 481 Marseille cedex 20
- En vous rendant aux permanences de la commission d'enquête.